

Discours de Brigitte Maunoury-Loisel lors de l'anniversaire des 10 ans de la licence Codeur LPC – Vendredi 6 novembre 2015 à UPMC –

2005-2015, dix ans, un double symbole.

En 2005, le 11 février la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées était votée. Et en septembre 2005 la licence professionnelle de codeur LPC accueillait sa 1^{ère} promotion. Il ne s'agit pas d'un hasard puisque cette loi insistait sur la nécessaire qualification des professionnels accompagnant les personnes handicapées.

*J'aimerais revenir sur la gestation de la licence et toutes les personnes qui ont permis sa naissance. La toute première qui y a cru, celle dont la ténacité n'a jamais fait défaut, le **Pr Dominique Farge**. Et très rapidement au sein de l'UPMC nous avons travaillé de concert avec **Patrick Porcheron** et **Claude Alquié** puisque cette licence a la particularité d'accueillir des étudiants issus de la Formation Continue et de la Formation Initiale. Je les remercie de n'avoir jamais été ni l'un ni l'autre avares de leur temps et de leurs conseils.*

Rapidement un comité de pilotage a été constitué et 4 grands domaines ont constitué le socle du parcours de formation

*Le premier domaine qui concerne « L'approche génétique, anatomo-physiologique et neuropsychologique de la surdité ainsi que le développement psychologique normal et pathologique de l'enfant sourd » est porté par le **Pr Bruno Frachet**.*

*Le deuxième domaine « Communication et Apprentissage » est porté par **Annie Dumont**.*

*Le troisième domaine « Education et Pédagogie » est porté par **Hervé Benoit** au nom de l'INS HEA.*

*Enfin le quatrième domaine est porté par l'**ALPC**.*

Ils ont sollicité dans leur réseau professionnel les meilleurs et ont permis de bâtir un programme sur mesure. Annie Dumont a dit « du cousu main ».

*Sans oublier l'INJS qui depuis le début nous a apporté sa précieuse connaissance de terrain et a mis à la disposition de la licence des professionnels expérimentés. Un grand merci à **Frédéric Brossier**, impliqué depuis la création de la licence et à **Richard Nombalais** tous deux toujours très présents dans les tutorats, les jurys et de façon toujours très pertinente dans les discussions du comité de pilotage.*

*Je voudrais également remercier le **Département Sciences de la Vie** qui a accueilli cette licence particulièrement atypique, totalement étrangère à leur domaine de connaissances. Merci à **Régine Raffort** qui a pris du temps pour m'éclairer sur des points particulièrement nouveaux pour moi. Je pense que j'y ai trouvé ma place.*

*Et enfin la formation continue qui joue un rôle important dans l'accompagnement des étudiants et la recherche de financements pour les personnes en reprise d'études. Celle qui est mon interlocutrice toujours disponible, **Malika Necir** avec laquelle je travaille depuis 10 ans dans une confiance totale.*

*Je remercie **tous les enseignants**, ils sont au nombre de 57 et pour la plupart présents depuis le début. Alors, si la fidélité est un signe de réussite, la licence est une réussite.*

*Un grand merci également aux **jeunes adultes sourds** qui ont participé aux jurys d'examen et ainsi ont mis les étudiants en situation professionnelle.*

Une insertion professionnelle réussie

L'objectif premier de la licence professionnelle est l'insertion professionnelle et je peux affirmer que nous y avons répondu.

Sur 192 étudiants licenciés (96 en Formation Initiale et 96 en Formation Continue), 180 sont en poste auprès des jeunes et des adultes sourds et nous avons, je le déplore, un certain nombre d'offres d'emploi en attente. Peut-on parler d'emploi tendu ?

Un partenariat national

Nous avons développé un réseau de 85 établissements en métropole, dans les Dom Tom et à l'étranger ainsi qu'avec 20 professionnels indépendants avec lequel nous collaborons de façon étroite.

Une dynamique dans le parcours

Une licence se doit d'évoluer et la licence de codeur LPC l'a bien compris. Pour cela nous nous appuyons sur :

- Le partenariat avec notre réseau professionnel qui nous permet d'être au plus près du terrain et de prendre en compte l'évolution des besoins de la population sourde*
- Les évolutions dans le domaine de la surdité : le dépistage à J+2, les évolutions technologiques en termes d'appareillage et plus particulièrement d'implant, les avancées dans le domaine des neurosciences*
- La mutualisation avec d'autres enseignements. Depuis le début de cette année un certain nombre de cours sont en commun avec le DUEFO d'orthophonie de la Pitié-Salpêtrière*

Tous ces éléments nous obligent à faire évoluer notre parcours de formation afin qu'il soit le plus performant et le mieux adapté.

*J'ai gardé pour la fin mes remerciements pour celle sans laquelle cette licence n'existerait pas, **Françoise Larroche** qui est une collaboratrice et une amie exceptionnelle et qui partage avec moi un souci d'exigence et de qualité sans faille pour cette licence.*

Maintenant, je passe la parole à Pedro Bausero, directeur du Département Sciences de la Vie dont je dépends.

J'aimerais que Jean-Cyril Spinetta, en tant que 1^{er} président de l'ALPC et donc « passeur » du LPC des USA vers la France, puisse dire un mot car il est, avec sa femme Nicole, que nous regrettons, celui qui a cru au LPC et au métier de codeur.